

Syndic.....
Municipaux.....
Divers.....

A. Boray
Jember

Postulat

R

26 JUN 2020

À La Municipalité de Saint-Légier – La Chaux-de-Fonds
Du 25 juin 2020

Dossiers.....
 GED canevas PV archivé

10.01.20

Création d'une commission « Energie et environnement »

Monsieur le Vice-Président, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les questions énergétiques, climatiques et environnementales font partie des préoccupations premières de notre population. En ratifiant les accords de Paris, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Pour répondre à ces attentes, tant au niveau fédéral que cantonal, des stratégies énergétiques et autres plans climatiques sont mis en œuvre et des règles plus contraignantes en matière environnementales sont édictées depuis plusieurs années qui fait de notre pays un « bon élève » en comparaison internationale.

Toutefois, les défis restent immenses notamment en matière de sécurité en approvisionnement en énergie comme le rappelait dernièrement l'autorité fédérale de l'électricité (Elcom) lors de sa conférence de presse annuelle. La sortie du nucléaire, l'abandon progressif et programmé des énergies fossiles, le potentiel limité de l'hydroélectricité ainsi que la croissance de l'électrification et sa production décentralisée doit nous pousser à réfléchir comment consommer l'énergie de demain.

En parallèle à ces défis et afin de les atteindre du moins partiellement, la confédération et les cantons soutiennent au travers de différents fonds des projets de développement d'énergies renouvelables et d'assainissement des bâtiments notamment. Lesdits fonds sont par ailleurs financés de manière conséquentes par les contribuables via des taxes à caractère environnementales (taxe sur les huiles minérales, taxe sur le CO2, taxe sur les combustibles, taxe cantonale sur l'électricité, la peut-être future taxe sur le billet d'avion, etc.)

Constatant que les questions de l'énergie et de durabilité sont des éléments qui prendront toujours plus de place dans les projets futurs, **j'invite la Municipalité à étudier l'opportunité de créer une commission consultative « Energie et environnement »** qui devrait être sollicitée aussi souvent que nécessaire lorsque les projets touchent des domaines de durabilité, d'énergie ou d'environnement. Dite commission aurait comme tâche de réfléchir et proposer des pistes sur la manière dont la commune peut, à l'échelle locale, s'impliquer de manière efficace, raisonnée et raisonnable.

La commission pourrait également établir un monitoring de l'ensemble des fonds fédéraux et cantonaux à disposition susceptibles d'être affectés à des projets liés à ses domaines afin de les solliciter pour la commune, si c'est possible, ainsi que de les communiquer à la population et à nos entreprises pour qu'ils puissent en bénéficier lorsque l'occasion se présente.

Je demande donc à la Municipalité d'étudier l'opportunité de mon postulat et demande à recevoir un rapport en ce sens.

Je vous remercie de votre attention.

Saint-Légier – La Chiésaz, le 25 juin 2020

Gregory Bovay



N. Blum

Staller



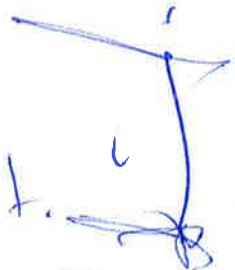
M. Buet (CDI)

B. Baudin

opar

Dionnet

S. Amiguet



K. Ma...

